INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

REÇU LE:
- 4 SEP. 2017
PREFECTURE DE L'HERAULT
BUREAU de l'ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par : Jacques LAFFONT
Tel. : 04.67.27.11.85
Mél : j.laffont@inao.gouv.fr

Monsieur Le Préfet de l'Hérault
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement
34 Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER CEDEX 2

Vos réf. : Affaire suivie par Monsieur DAGHMOUS
Nos réf. : JL/156/17
Objet : Demande d'autorisation d'exploiter – régularisation administrative – Société SURFATECH à Vendargues.

Lattes, le 29 août 2017

Par courrier en date du 21 juillet 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis un dossier présenté par la société SURFATECH en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter (régularisation administrative) une installation de traitement de surface à Vendargues.

La commune de Vendargues appartient aux aires géographiques des AOC « Lucques du Languedoc » et « Taureau de Camargue » ; elle appartient également aux aires de production des IGP « Pays d'Hérault », Pays d'Oc » et « Volailles du Languedoc »

L'installation, existante, est située dans la zone industrielle du Salaison sur des terrains ayant perdu toute vocation agricole. Le site est distant de plus d'un kilomètre des aires de production délimitées des AOC viticoles ou d'éventuelles prairies et parcours, et ne présente pas d'impact paysager significatif dans le contexte actuel.

Après étude du dossier, je vous informe donc que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Catherine RICHER

Copie : DDTM 34